

Le 18 avril 2024

COMMUNIQUÉ

L'État, la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Unaf s'associent pour la mise en œuvre accélérée du Plan Logement d'abord

La Métropole Aix-Marseille-Provence et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) des Bouches-du-Rhône, avec l'appui de l'Unaf, ont réuni le mardi 16 avril l'ensemble des acteurs et partenaires de cette politique au terme d'un plan de sensibilisation au Logement d'abord mené tout au long de l'année 2023. Fort de la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes et de plus de 200 personnes, le territoire consolide son engagement en faveur de l'accès à un logement digne et pérenne pour les personnes sans domicile et mal logées.

Se rencontrer et partager pour mieux déployer ensemble le Logement d'abord

Depuis 2021, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Marseille se sont engagées - aux côtés de l'État - dans la mise en œuvre accélérée du premier Plan quinquennal pour le Logement d'abord. S'appuyant sur des objectifs ambitieux de relance de la production de logements sociaux et très sociaux, en résidences sociales et pensions de famille par exemple, le Logement d'abord encourage également l'accompagnement au changement de pratiques et le renforcement des partenariats entre les différents professionnels des secteurs du logement, de l'accompagnement et du médico-social.

C'est pourquoi, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la DDETS ont souhaité proposer aux acteurs du territoire un plan de sensibilisation autour des principes, des enjeux et des outils de mise en œuvre du Logement d'abord, en s'appuyant sur l'expertise de l'Unaf.

Ainsi, 4 journées professionnelles ont été organisées de juillet à décembre 2023 à Aix-en-Provence, Marseille, Istres et Aubagne, réunissant au total près de 200 personnes. Les professionnels des collectivités et CCAS, bailleurs sociaux, associations, champ sanitaire et social du territoire métropolitain etc. ont pu mieux comprendre les enjeux de la politique du Logement d'abord, partager leurs expériences et réfléchir ensemble aux synergies possibles et collaborations futures en faveur de l'accès au logement de tous.

Le logement accompagné, un secteur au cœur de la politique du Logement d'abord

Depuis 2018, le plan Logement d'abord, lancé par le Gouvernement, est venu réformer la politique d'accès au logement des personnes sans domicile. Au cœur de cette politique, le logement accompagné, par sa palette de dispositifs (résidences sociales, pensions de famille et résidences accueil, résidences sociales pour jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs, ...) financés par l'Etat et son expertise en matière de gestion locative sociale, participe pleinement à proposer des solutions de logement aux personnes en situation de précarité.

A PROPOS DE L'UNAF0

L'[Unaf0](#), union professionnelle du logement accompagné, rassemble les initiatives de 183 acteurs, qui gèrent près de 155 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unaf0 représente ses adhérents, anime et structure le réseau, contribue à la professionnalisation du secteur, et s'implique dans l'évolution des politiques publiques du logement.

A PROPOS DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES (DDETS)

Rattachée au ministère de l'intérieur, et sous l'autorité du préfet de département, (sauf pour ce qui concerne l'inspection du Travail, qui reste placée sous l'autorité de la Direction Générale du Travail), la DDETS contribue à la mise en œuvre des politiques suivantes :

- la politique du travail et les actions d'inspection de la législation du travail
- la politique de l'emploi, l'accompagnement des transitions professionnelles, l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques;
- l'ensemble des politiques de la cohésion sociale; notamment l'accès à l'alimentation, l'accès au logement ou à un hébergement, la protection juridique des majeurs, le soutien aux habitants des QPV;
- l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées du marché du travail.

A PROPOS DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

La Métropole Aix-Marseille-Provence, Etablissement Public Intercommunal, regroupe 92 communes et compte 1.9 millions d'habitants. Elle a été créée en 2016. Elle est compétente en matière d'habitat et a adopté son premier Programme Local de l'Habitat métropolitain le 22 février 2024. Il définit les grandes ambitions, stratégies et actions qui seront mises en oeuvre dans les prochaines années pour traiter et réhabiliter le parc existant, produire plus de logements et accompagner les plus fragiles.

CONTACT PRESSE

Jordan Chevreau, Responsable de la communication
jordan.chevreau@unaf0.org – 06 28 01 06 97

Agence BPR France

Pierre Bethuel pierre@bprfrance.com – 01 83 62 88 15
Séverine Linon severine@bprfrance.com – 01 83 62 88 10